



ROMB1BA

2024 - 2025

Bachelier en langues et lettres françaises et romanes,
orientation générale

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

ROMB1BA - Introduction

INTRODUCTION

ROMB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires

- **Acquérir une vaste culture générale et interdisciplinaire en s'ouvrant à d'autres sciences humaines et comprendre les liens qu'elles entretiennent entre elles**

- Acquérir des savoirs de base dans différentes sciences humaines et sociales (thèses principales, vocabulaire, méthodes et enjeux)
- Apprendre à construire un dialogue interdisciplinaire entre différentes sciences humaines et sociales et à problématiser leur rapport à la littérature et la linguistique des langues romanes (l'ensemble des cours généraux. Exemples : Philosophie, Histoire des sociétés occidentales, Histoire de l'art, etc.)
- Acquérir des connaissances approfondies dans un autre champ disciplinaire via le choix d'une mineure (exemples : Anglais, Philosophie, Histoire, infocom, etc.)

- **Acquérir une bonne connaissance des grands auteurs et courants littéraires européens ainsi que des outils théoriques en littérature**

- Acquérir des connaissances approfondies sur l'histoire des principales littératures européennes et s'initier à la démarche comparatiste en littérature (Littératures européennes comparées)
- Maîtriser les principaux outils des théories de la littérature et comprendre les enjeux et limites des grandes démarches d'analyse littéraire (Théorie de la littérature)

II. Acquérir des savoirs de spécialité

- **Acquérir une connaissance approfondie de l'histoire de la littérature française et de Belgique**

- Connaître les courants, les auteurs et les oeuvres majeurs de l'histoire de la littérature française et être capable de les situer dans leur cadre historique et leur environnement socio-culturel ainsi que de retracer l'évolution des genres littéraires (Histoire de la littérature française I, II et III)
- Connaître les courants, les auteurs et les oeuvres majeurs de l'histoire de la littérature belge francophone (Littérature belge)
- S'initier à la pratique de l'histoire littéraire, à ses méthodes et à ses enjeux (Histoire de la littérature française I, II et III; Théorie de la littérature)

- **Acquérir les principales techniques d'analyse et de commentaire des textes littéraires**

- Être capable d'analyser et de commenter une oeuvre de la littérature de langue française de n'importe quelle époque au regard de l'oeuvre complète de son auteur et de son contexte d'écriture (Analyse de textes littéraires français I, II et III)
- Acquérir un ensemble de savoirs et de compétences pour analyser un texte littéraire de langue française (poésie, roman, textec72 Tm [(•)] TJ /F1

- **Développer une excellente compétence communicative et faire preuve de connaissances métalinguistiques et littéraires explicites dans une langue romane autre que le français**

-

- philosophie
- histoire
- information et communication
- anglais
- langues romanes (étude des deux langues romanes, espagnol et italien)

ROMB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

o Contenu de la formation :

o Formation générale

| | | | | | | |
|-------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|---|--|--------------|
| ○ BFILO1114 | Philosophie | Laurent Van Eynde | [FR] [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐 | X | | |
| ○ BHIST1111 | Critique des sources d'information | Eric Bousmar | [FR] [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐 | X | | |
| ○ BHIST1140 | Histoire des sociétés occidentales | Philippe Desmette (coord.) Florence Liard | [FR] [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 | X | | Critique des |



PROGRAMMES PARTICULIERS

> Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit] [<https://uclouvain.be/prog-2024-romb1ba-programme>]
 > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en philosophie] [<https://uclouvain.be/prog-2024-romb1ba-programme>]

Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation :

o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit

Ce programme comprend 115 crédits.

Toutefois, l'étudiant-e a la possibilité de choisir ses trois cours à option du programme de droit dans le programme de romanes, ce qui lui permet de réduire l'importance de son bachelier supplémentaire de 15 crédits (son programme comprendra donc 95 crédits).

○ BROMA1114 Linguistique générale

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

- BCOMU1210** "[Communication, culture and social interactions](#)" a comme prérequis BPOLS1110
- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
- BCOMU1316** "[Issues and practices of journalism](#)" a comme prérequis BPOLS1113
- BPOLS1113 - [Analyse des institutions médiatiques](#)
- BGERM1240** "[English: syntax and morphology](#)" a comme prérequis BGERM1140
- BGERM1140 - [English linguistics: theory and grammatical analysis](#)
- BGERM1270** "[From the beginning of the English novel to the Victorian Age](#)" a comme prérequis BGERM1101
- BGERM1101 - [Introduction to English Literature](#)
- BGERM1271** "[English literature : Narrative voices, from the first novels to the twentieth century](#)" a comme prérequis BGERM1101
- BGERM1101 - [Introduction to English Literature](#)
- BGERM1360** "[English literature: the 20th century and beyond](#)" a comme prérequis BGERM1101
- BGERM1101 - [Introduction to English Literature](#)
- BGERM1361** "[Cross-cultural approaches to English literature, \(post\)colonial and/or \(post\)modern perspectives and rewritings of the great classics](#)" a comme prérequis BGERM1101
- BGERM1101re

| | | | |
|-------------|-----------|--|---|
| ✂ BROMA1117 | Italien I | Sebastiano Ferrari Chiara Nannicini | [q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits] |
|-------------|-----------|--|---|



| | | | |
|-------------|--------------------------------------|--------------|----------------------------|
| ● BPOLS1113 | Analyse des institutions médiatiques | Victor Wiard | PS [q2] [30h +4h] [5 |
|-------------|--------------------------------------|--------------|----------------------------|

⌘ Langue espagnole :

| | | | |
|-------------|--------------------------------------|---|--|
| ○ BROMA1210 | Espagnol II 🇪🇸 | Diana Castilleja Joëlle Lints | ES [q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ BROMA1312 | Histoire de la littérature espagnole | Diana Castilleja (coord.) Joëlle Lints | ES [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |

⌘ Langue italienne :

| | | | |
|-------------|---------------|--|--|
| ○ BROMA1216 | Italien II 🇮🇹 | Sebastiano Ferrari Chiara Nannicini | IT [q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits] 🌐 |
|-------------|---------------|--|--|



| | | | |
|-------------|---|--|---|
| ✂ BGERM1360 | English literature: the 20th century and beyond 🟡 <i>L'étudiant-e suivra obligatoirement ce cours les années impaires.</i> | | EN [q1] [30h+7h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ BGERM1361 | Cross-cultural approaches to English literature, (post)colonial and/or (post)modern perspectives and rewritings of the great classics 🟡 <i>L'étudiant-e suivra obligatoirement ce cours les années impaires.</i> | | EN [q2] [30h+8h] [5 Crédits] 🌐 |

ROMB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études se••

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute

PÉDAGOGIE

Des dispositifs variés

Tout au long de son cursus de bachelier en Langues et lettres françaises et romanes, l'étudiant-e peut bénéficier de dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, séances d'exercices encadrées par un assistant, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, présentations orales, séminaires. Certains cours font également appel aux

